



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 03/2026

**Demande de crédit pour l'aménagement de la bibliothèque
communale**



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule et contexte

L'actuelle bibliothèque partage l'immeuble de la rue du Temple 17 avec l'UAPE. Dans le cadre de la rénovation de l'immeuble Temple 1 à Cully, il a été prévu d'installer la bibliothèque dans toute la surface du rez-de-chaussée, soit 203 m². Sa surface ainsi doublée et agrémentée d'un jardin, la bibliothèque communale pourra donner un élan supplémentaire à son évolution depuis 2020. Elle aura l'espace nécessaire pour devenir un lieu de vie au centre du village.

Le crédit de rénovation de l'immeuble ne couvre pas les frais liés au mobilier et à l'installation de la bibliothèque. Par contre, il couvre les frais de construction du meuble central de la bibliothèque. Ce dernier a été défini dans le cadre du concours d'architecture pour la rénovation énergétique de l'immeuble et est compris dans le crédit d'ouvrage.

2. Objectif

Le présent préavis demande un crédit pour acquérir le mobilier et divers objets nécessaires à l'aménagement de la nouvelle bibliothèque. Celui-ci est pensé comme un espace qui permet diverses activités et animations, offre des places de lecture / travail et dispose d'un jardin uniquement accessible depuis la bibliothèque.

3. Caractéristiques de l'aménagement proposé

Au centre de la bibliothèque, les lauréats du concours d'architecture ont prévu, du sol au plafond, un meuble en bois long et arrondi. Il abritera le bureau d'accueil et d'enregistrement des prêts / retours de livres, un espace de travail et un espace d'entreposage de mobilier et matériel. Il constituera l'élément marquant de l'ensemble. Le mobilier et la décoration ne devront pas lui faire concurrence.

Le mobilier acquis pour l'installation de l'espace jeunesse en 2020 sera réutilisé et en partie conditionné par la mise sur roulettes.

Sécurité et surveillance

Autour du meuble central, des zones d'évacuation en cas d'incendie sont définies. Ces zones ne doivent pas être obstruées par des meubles. Leur éventuel marquage au sol sera décidé et défini après la mise en service de la bibliothèque. La seule sortie de secours est la porte d'entrée de la bibliothèque qui pourra héberger au maximum cinquante personnes en même temps.

Les trois secteurs « ado/étude, jeunesse, adultes », sont considérés en zones secondaires d'évacuation avec la règle que, de part et d'autre d'obstacles, doivent se trouver des espaces de 90 cm permettant de s'enfuir.

Le jardin étant en cul-de-sac, sa sortie d'urgence en cas de feu dans un immeuble voisin,

se fait à travers la bibliothèque ; pour cette raison, la porte d'accès au jardin s'ouvre vers l'intérieur et non vers l'extérieur du bâtiment.

Le projet prévoit de pouvoir installer une vidéo surveillance de même qu'une arche de contrôle à la sortie de la bibliothèque si cela s'avère utile voire nécessaire à l'avenir.

Boîte de restitution

Un dispositif installé avec une ouverture dans le mur nord permettra de rendre livres et liseuses en tout temps.

Espaces modulables

Le mobilier, étagères et bacs à livres, est en partie sur roulettes et donc mobile pour permettre l'organisation de diverses activités. Il a été dimensionné en tenant compte que les ouvrages en prêt représentent en permanence environ 20 à 30 % du fonds et que la tendance vers le livre numérique progresse régulièrement. Les tables seront également sur roulettes et pourront être entreposées dans l'espace disponible dans le meuble central.

Places d'étude, lecture et audition

Le long des murs nord et est, court un plan de travail. Les espaces proches des fenêtres sont équipés de prises et wifi. Seront ainsi disponibles sept à neuf places d'étude, lecture et audition. L'espace au nord se prête bien à cet usage. S'y ajoute une alcôve pour quatre personnes dans l'espace adultes.

Espace jeunesse

Les familles et jeunes enfants constituent à l'heure actuelle le public le plus important de la bibliothèque. Un espace est conçu pour les enfants au centre de la bibliothèque. Tables, fauteuils et bacs à livres sont à leur hauteur. Un gradin accueillera les enfants et permettra d'organiser des lectures et de recevoir des classes ou groupes.

Espace conférences, projections, ateliers

Proche de l'accès au jardin et du coin café, il pourra accueillir tant des ateliers que des conférences, lectures et projections. Un beamer sera installé pour projeter sur le mur sud. Un peu plus de vingt chaises empilables seront disponibles. Un canapé et des fauteuils recevront les usager-ère-s cherchant la détente.

La question du café

La possibilité de faire du café, du thé, des sirops ou servir un apéritif est prévue pour les événements tels qu'ateliers, lectures, etc. Il n'est en aucun cas prévu d'avoir régulièrement les journaux et le thé/café à disposition. Ce lieu ne concurrencera pas les offres des établissements publics du village.

A noter que manger à la bibliothèque ne sera pas autorisé et que les boissons qui seraient apportées doivent disposer d'un couvercle.

La question phonique

L'espace est ouvert et ne garantira pas le silence. Des rideaux phoniques ignifuges seront installés pour « isoler » momentanément l'espace jeunesse et l'espace conférences.

Le jardin

Il sera accessible depuis la bibliothèque uniquement. En caillebotis seront construits une rampe d'accès depuis l'espace « conférences » et un gradin contre le mur du bâtiment. Il y aura quelques chaises et tables de jardin ainsi qu'une toile d'ombrage. Pendant la mauvaise saison, le matériel pourra être entreposé dans la cave de l'immeuble. Si d'éventuelles activités se déroulent dans le jardin au-delà des heures d'ouverture de la bibliothèque, elles devront être annoncées au préalable aux voisins.

4. Coût complet de l'aménagement

Selon l'AIMP (Accord Intercantonal sur les Marchés Publics), les fournitures peuvent se faire de gré à gré en dessous du seuil de CHF 150'000.- HT. Dans le cas du mobilier spécifique pour bibliothèque, qui sera commandé auprès du fournisseur suisse ssb, le montant au catalogue pour les points 1 à 5 ne dépasse pas CHF 87'000.- HT.

	Descriptif	Montant CHF, HT	
1	Système de rayonnage	26'784.-	
2	Bacs, tours, cimaises	25'744.-	
3	Tables, chaises, alcôve	20'841.-	
4	Fauteuils, canapé	6'963.-	
5	Meubles jardin	6'628.-	
	Total des achats auprès de « ssb.services aux bibliothèques sa »		86'960.- HT
6	Conditionnement mobilier existant	4'500.-	
7	Matériel divers: tapis, beamer, rideaux phoniques, système retour de livres, cimaises, horloges, etc.	42'273.-	
8	Déménagement	9'800.-	
9	Ingénieur feu	2'700.-	
10	Divers et imprévus (10% de 146'233.- points 1 à 9)	14'623.-	
11	Honoraires architecte	7'490.-	
	Total HT	168'346.-	
	TVA 8,1%	13'636.-	
	TOTAL TTC	181'982.-	

Le montant total à investir s'élève à **CHF 182'000.- TTC** selon les prix sur catalogue de janvier 2026. Il sera amorti sur une période de dix ans à partir de la mise en service en octobre 2026.

5. Evolution des prestations de la bibliothèque

Actuellement, la bibliothèque est ouverte au public trois après-midi par semaine ainsi qu'un samedi matin par mois. Elle est fermée pendant les vacances scolaires, soit onze semaines par année. En comptant les travaux administratifs à réaliser en dehors des heures d'ouverture, cela correspond à un taux d'occupation de 45%.

Avec l'agrandissement prévu et la possibilité d'offrir plus de prestations à la population, la Municipalité propose une nouvelle organisation. Deux postes de travail, l'un à 60% et l'autre entre 40 et 50%. Cette structure sera mise en place dès le mois d'octobre. Le poste à 60 % sera occupé par l'actuelle bibliothécaire et le nouveau poste mis au concours. Les horaires d'ouverture seront étendus.

Le budget 2026 couvre l'augmentation des frais de personnel, les achats supplémentaires de livres / liseuses et les divers frais de matériel supplémentaire qui ne seraient pas pris en compte dans le présent préavis.

6. Calendrier intentionnel

Crédit	mars 2026
Réalisation	avril à juillet 2026, derniers choix et commandes
Déménagement	septembre-octobre 2026
Mise en service	octobre 2026

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

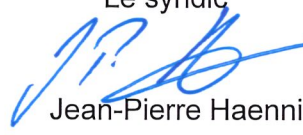
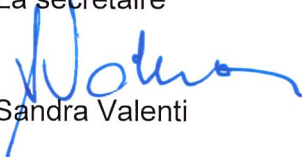
le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 03/2026 de la Municipalité du 9 février 2026 ;
ouï le rapport des Commissions des finances et ad hoc chargées de son étude ;
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 182'000.-TTC pour l'aménagement de la bibliothèque communale à Cully ;**
- 2. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		La secrétaire
		
Jean-Pierre Haenni		Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 février 2026

Annexes : plans d'aménagement

Déléguée de la Municipalité : Mme Evelyne Marendaz



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 03/2026

**Demande de crédit pour l'aménagement de la bibliothèque
communale**



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule et contexte

L'actuelle bibliothèque partage l'immeuble de la rue du Temple 17 avec l'UAPE. Dans le cadre de la rénovation de l'immeuble Temple 1 à Cully, il a été prévu d'installer la bibliothèque dans toute la surface du rez-de-chaussée, soit 203 m². Sa surface ainsi doublée et agrémentée d'un jardin, la bibliothèque communale pourra donner un élan supplémentaire à son évolution depuis 2020. Elle aura l'espace nécessaire pour devenir un lieu de vie au centre du village.

Le crédit de rénovation de l'immeuble ne couvre pas les frais liés au mobilier et à l'installation de la bibliothèque. Par contre, il couvre les frais de construction du meuble central de la bibliothèque. Ce dernier a été défini dans le cadre du concours d'architecture pour la rénovation énergétique de l'immeuble et est compris dans le crédit d'ouvrage.

2. Objectif

Le présent préavis demande un crédit pour acquérir le mobilier et divers objets nécessaires à l'aménagement de la nouvelle bibliothèque. Celui-ci est pensé comme un espace qui permet diverses activités et animations, offre des places de lecture / travail et dispose d'un jardin uniquement accessible depuis la bibliothèque.

3. Caractéristiques de l'aménagement proposé

Au centre de la bibliothèque, les lauréats du concours d'architecture ont prévu, du sol au plafond, un meuble en bois long et arrondi. Il abritera le bureau d'accueil et d'enregistrement des prêts / retours de livres, un espace de travail et un espace d'entreposage de mobilier et matériel. Il constituera l'élément marquant de l'ensemble. Le mobilier et la décoration ne devront pas lui faire concurrence.

Le mobilier acquis pour l'installation de l'espace jeunesse en 2020 sera réutilisé et en partie conditionné par la mise sur roulettes.

Sécurité et surveillance

Autour du meuble central, des zones d'évacuation en cas d'incendie sont définies. Ces zones ne doivent pas être obstruées par des meubles. Leur éventuel marquage au sol sera décidé et défini après la mise en service de la bibliothèque. La seule sortie de secours est la porte d'entrée de la bibliothèque qui pourra héberger au maximum cinquante personnes en même temps.

Les trois secteurs « ado/étude, jeunesse, adultes », sont considérés en zones secondaires d'évacuation avec la règle que, de part et d'autre d'obstacles, doivent se trouver des espaces de 90 cm permettant de s'enfuir.

Le jardin étant en cul-de-sac, sa sortie d'urgence en cas de feu dans un immeuble voisin,

se fait à travers la bibliothèque ; pour cette raison, la porte d'accès au jardin s'ouvre vers l'intérieur et non vers l'extérieur du bâtiment.

Le projet prévoit de pouvoir installer une vidéo surveillance de même qu'une arche de contrôle à la sortie de la bibliothèque si cela s'avère utile voire nécessaire à l'avenir.

Boîte de restitution

Un dispositif installé avec une ouverture dans le mur nord permettra de rendre livres et liseuses en tout temps.

Espaces modulables

Le mobilier, étagères et bacs à livres, est en partie sur roulettes et donc mobile pour permettre l'organisation de diverses activités. Il a été dimensionné en tenant compte que les ouvrages en prêt représentent en permanence environ 20 à 30 % du fonds et que la tendance vers le livre numérique progresse régulièrement. Les tables seront également sur roulettes et pourront être entreposées dans l'espace disponible dans le meuble central.

Places d'étude, lecture et audition

Le long des murs nord et est, court un plan de travail. Les espaces proches des fenêtres sont équipés de prises et wifi. Seront ainsi disponibles sept à neuf places d'étude, lecture et audition. L'espace au nord se prête bien à cet usage. S'y ajoute une alcôve pour quatre personnes dans l'espace adultes.

Espace jeunesse

Les familles et jeunes enfants constituent à l'heure actuelle le public le plus important de la bibliothèque. Un espace est conçu pour les enfants au centre de la bibliothèque. Tables, fauteuils et bacs à livres sont à leur hauteur. Un gradin accueillera les enfants et permettra d'organiser des lectures et de recevoir des classes ou groupes.

Espace conférences, projections, ateliers

Proche de l'accès au jardin et du coin café, il pourra accueillir tant des ateliers que des conférences, lectures et projections. Un beamer sera installé pour projeter sur le mur sud. Un peu plus de vingt chaises empilables seront disponibles. Un canapé et des fauteuils recevront les usager-ère-s cherchant la détente.

La question du café

La possibilité de faire du café, du thé, des sirops ou servir un apéritif est prévue pour les événements tels qu'ateliers, lectures, etc. Il n'est en aucun cas prévu d'avoir régulièrement les journaux et le thé/café à disposition. Ce lieu ne concurrencera pas les offres des établissements publics du village.

A noter que manger à la bibliothèque ne sera pas autorisé et que les boissons qui seraient apportées doivent disposer d'un couvercle.

La question phonique

L'espace est ouvert et ne garantira pas le silence. Des rideaux phoniques ignifuges seront installés pour « isoler » momentanément l'espace jeunesse et l'espace conférences.

Le jardin

Il sera accessible depuis la bibliothèque uniquement. En caillebotis seront construits une rampe d'accès depuis l'espace « conférences » et un gradin contre le mur du bâtiment. Il y aura quelques chaises et tables de jardin ainsi qu'une toile d'ombrage. Pendant la mauvaise saison, le matériel pourra être entreposé dans la cave de l'immeuble. Si d'éventuelles activités se déroulent dans le jardin au-delà des heures d'ouverture de la bibliothèque, elles devront être annoncées au préalable aux voisins.

4. Coût complet de l'aménagement

Selon l'AIMP (Accord Intercantonal sur les Marchés Publics), les fournitures peuvent se faire de gré à gré en dessous du seuil de CHF 150'000.- HT. Dans le cas du mobilier spécifique pour bibliothèque, qui sera commandé auprès du fournisseur suisse ssb, le montant au catalogue pour les points 1 à 5 ne dépasse pas CHF 87'000.- HT.

	Descriptif	Montant CHF, HT	
1	Système de rayonnage	26'784.-	
2	Bacs, tours, cimaises	25'744.-	
3	Tables, chaises, alcôve	20'841.-	
4	Fauteuils, canapé	6'963.-	
5	Meubles jardin	6'628.-	
	Total des achats auprès de « ssb.services aux bibliothèques sa »		86'960.- HT
6	Conditionnement mobilier existant	4'500.-	
7	Matériel divers: tapis, beamer, rideaux phoniques, système retour de livres, cimaises, horloges, etc.	42'273.-	
8	Déménagement	9'800.-	
9	Ingénieur feu	2'700.-	
10	Divers et imprévus (10% de 146'233.- points 1 à 9)	14'623.-	
11	Honoraires architecte	7'490.-	
	Total HT	168'346.-	
	TVA 8,1%	13'636.-	
	TOTAL TTC	181'982.-	

Le montant total à investir s'élève à **CHF 182'000.- TTC** selon les prix sur catalogue de janvier 2026. Il sera amorti sur une période de dix ans à partir de la mise en service en octobre 2026.

5. Evolution des prestations de la bibliothèque

Actuellement, la bibliothèque est ouverte au public trois après-midi par semaine ainsi qu'un samedi matin par mois. Elle est fermée pendant les vacances scolaires, soit onze semaines par année. En comptant les travaux administratifs à réaliser en dehors des heures d'ouverture, cela correspond à un taux d'occupation de 45%.

Avec l'agrandissement prévu et la possibilité d'offrir plus de prestations à la population, la Municipalité propose une nouvelle organisation. Deux postes de travail, l'un à 60% et l'autre entre 40 et 50%. Cette structure sera mise en place dès le mois d'octobre. Le poste à 60 % sera occupé par l'actuelle bibliothécaire et le nouveau poste mis au concours. Les horaires d'ouverture seront étendus.

Le budget 2026 couvre l'augmentation des frais de personnel, les achats supplémentaires de livres / liseuses et les divers frais de matériel supplémentaire qui ne seraient pas pris en compte dans le présent préavis.

6. Calendrier intentionnel

Crédit	mars 2026
Réalisation	avril à juillet 2026, derniers choix et commandes
Déménagement	septembre-octobre 2026
Mise en service	octobre 2026

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 03/2026 de la Municipalité du 9 février 2026 ;
ouï le rapport des Commissions des finances et ad hoc chargées de son étude ;
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 182'000.-TTC pour l'aménagement de la bibliothèque communale à Cully ;**
- 2. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

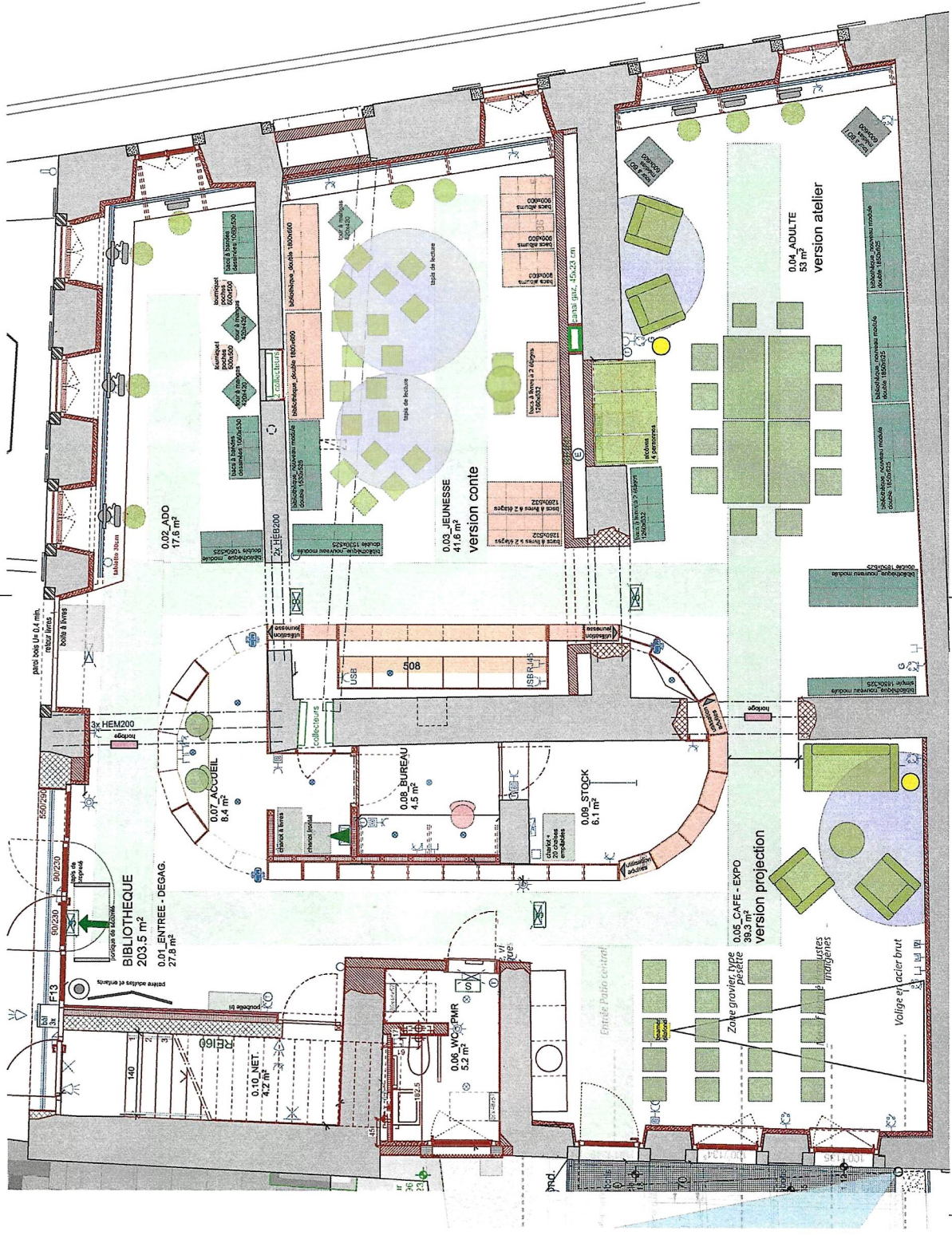
Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 février 2026

Annexes : plans d'aménagement

Déléguée de la Municipalité : Mme Evelyne Marendaz



N.B.
Le dessin en mobilier est calculé selon
la liste collection idéale transmise
par la bibliothèque.
We shall not take into account the books
in place!

MOBILIER EXISTANT
MOBILIER A COMMANDER

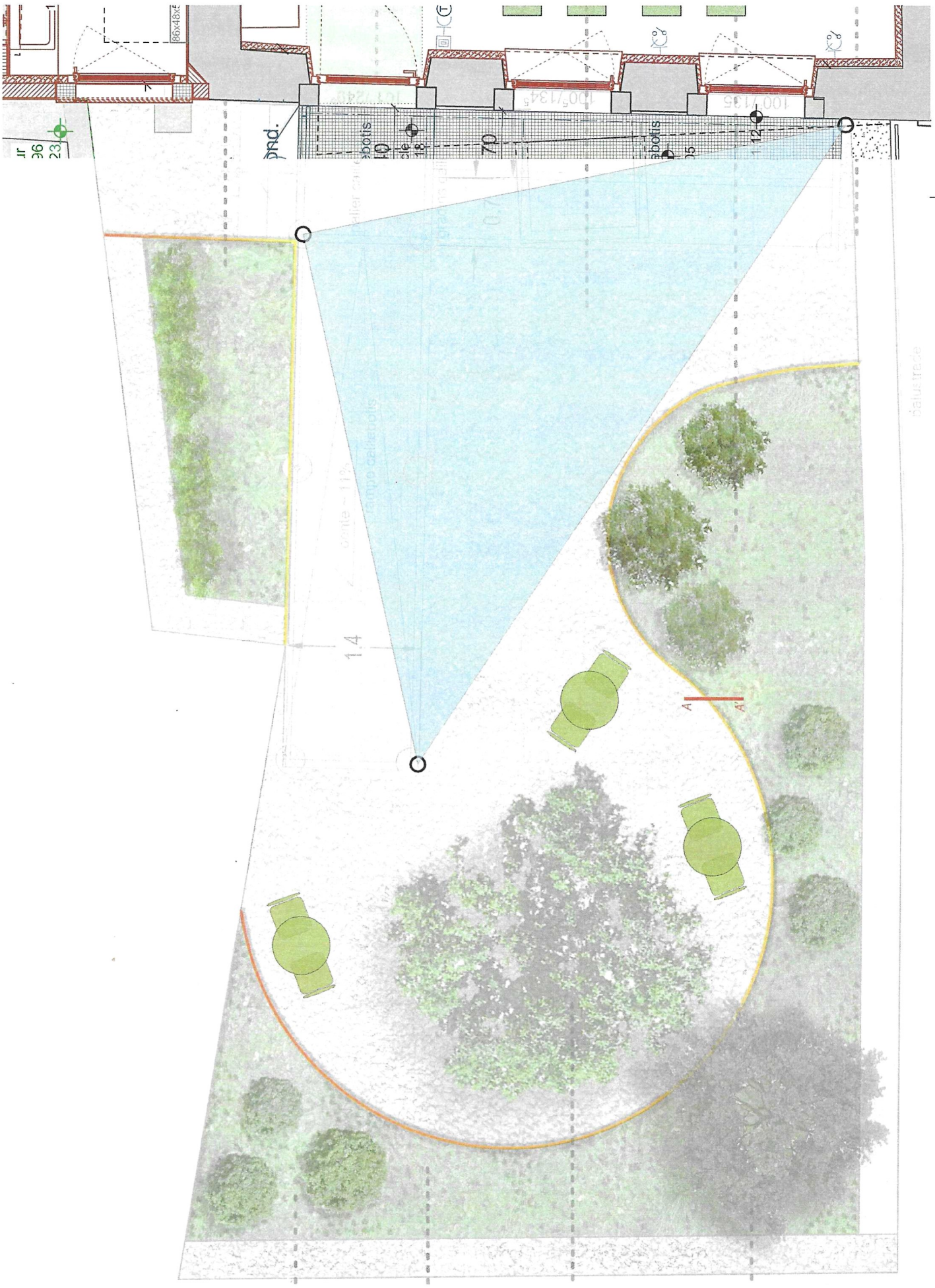
Plan aménagement variantes



0	1	2	3	4m
Echelle				
Format:				
1:50				
Etat au				
Projet: 25-23_V3				
05.02.2020				

Vega Architecture Sàrl
Rue de Lausanne 19
1000 Lausanne
info@vegaarchitecture.ch
Tél: 021 634 85 95





balustrade